|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | INTPA -G-5 |
| Numéro de poste dans Sysper: | 3906 |
| Personne de contact:  Démarrage prévisionnel:  Durée initiale:  Lieu d’affectation: | Daniel Giorev  2ème trimestre 2024  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
|  | avec quotas  sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert à:  États membres de l’UE  accord en nature de l’AELE/EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Le présent avis de vacance est également ouvert à:  Aux pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  Les pays tiers suivants:  Des organisations intergouvernementales suivantes: | |
| Date limite de soumission des demandes | 2 mois  1 mois |

Présentation de l’entité (nous sommes)

Au sein de la Commission européenne, la direction générale des partenariats internationaux est chargée de la politique de coopération au développement dans le cadre plus large de la coopération internationale et de l’action extérieure de l’UE. Cela englobe la coopération avec les pays en développement à différents stades de développement et la garantie de liens étroits et de cohérence entre les politiques et priorités internes de l’UE et son action extérieure.

Dans le cadre du mandat global de la DG INTPA et au sein de la direction G «Développement humain, migration, gouvernance et paix», l’unité thématique G5 «Résilience, paix, sécurité» formule et coordonne les politiques sectorielles dans ces domaines en:

* fournir une expertise et un soutien au renforcement des capacités afin de renforcer la sécurité régionale et nationale, y compris l’ensemble de la chaîne de justice pénale (services répressifs, système judiciaire, gestion des frontières, douanes) et aux acteurs militaires à l’appui du développement et de la sécurité au service du développement (CBDSD)
* fournir une expertise et un soutien au renforcement des capacités afin de garantir des approches de sensibilité aux conflits, de consolidation de la paix et de résilience dans les pays touchés par les crises et/ou la ou les fragilité (s) et en transition

L’unité est conçue pour servir de centre d’expertise pour la coopération en matière de résilience, de paix et de sécurité. Il s’agit notamment de fournir une expertise pour la coopération en matière de réformes du secteur de la sécurité (RSS): la criminalité transnationale organisée (y compris la criminalité environnementale, le trafic illicite et la cybercriminalité); la protection des infrastructures critiques, y compris les projets liés à la stratégie «Global Gateway» de l’UE (tels que la sûreté maritime, portuaire et aérienne); la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent, la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) ainsi que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT); autres...

L’unité dispose de deux équipes (1) Paix/Résilience et (2) Sécurité. Le candidat retenu pour l’expert national détaché (END) fera partie de l’équipe de sécurité, qui se compose de huit collègues placés sous un chef de secteur.

Présentation de l’emploi (nous proposons)

Le candidat retenu pour l’expert national détaché (END) fera partie de l’équipe de sécurité, qui se compose de huit collègues placés sous un chef de secteur. Il/Elle

* contribuer à la **définition des politiques et programmes de l’UE liés à la** **lutte contre les flux financiers illicites** (FFI), à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et au renforcement des capacités pour aider les pays partenaires à accroître la mobilisation des ressources. Il s’agit notamment de travaux*visant* à réformer les structures, les compétences, les cadres juridiques et de faciliter l’échange d’informations conformément aux normes et procédures de l’UE. Ces actions sont conçues en collaboration avec les services centraux de l’UE (notamment INTPA, SEAE, FPI, FISMA, HOME, JRC, NEAR, etc.) et les délégations de l’UE sur le terrain et sont mises en œuvre en coopération avec les autorités compétentes des pays partenaires (telles que le ministère des finances, le ministère de la défense, le ministère de l’intérieur, les gardes-frontières, les services répressifs, les unités de sécurité publique, les unités d’enquête criminelle, les unités de renseignement ou de lutte contre le terrorisme, etc.) et/ou d’autres parties prenantes et organisations.
* contribuer à la **cohérence entre les priorités internes de l’UE et son action extérieure** sur diverses questions relatives aux flux financiers illicites dans le cadre de la coopération avec les partenaires d’ Afrique, d’Amérique latine, des Caraïbes et de l’Asie-Pacifique.
* assurer l’ **interface et l’action conjointe** avec le Service européen pour l’action extérieure (SEAE), le Conseil de l’Union européenne, le Parlement européen (PE) et d’autres partenaires concernés tels que les organisations internationales (Groupe d’action financière (GAFI), ONUDC, ONUDC, Interpol, etc.), ainsi qu’avec des tiers dans les domaines susmentionnés.
* fournir des conseils sur la **mise en œuvre des programmes et projets financés au titre de l’instrument de voisinage et de coopération au développement pour la coopération internationale (IVCDCI) de l’UE**, en veillant à ce qu’ils soient conçus et mis en œuvre conformément aux exigences des politiques, stratégies et plans d’action pertinents de l’UE.
* en outre, le titulaire du poste sera disponible pour aider la DG INTPA à analyser en permanence les contextes politiques/de crise et, le cas échéant, à identifier/préparer de nouvelles actions à l’échelle mondiale.

Profil du titulaire du poste (nous recherchons)

Le candidat serait titulaire d’un master (ou diplôme équivalent) en sciences économiques et sociales, par exemple en sciences politiques, en économie, en relations internationales, en paix.  
études de conflits, études de développement, études de sécurité ou expérience équivalente. Il/elle devrait avoir une expérience des questions relatives aux flux financiers illicites et, idéalement, une connaissance des politiques pertinentes au sein de l’UE et de l’engagement dans les pays fragiles et touchés par des conflits ou des crises. L’expérience sur le terrain sera considérée comme un atout. De solides compétences analytiques sont requises.   
Une expérience dans le soutien à la gestion des finances publiques est un atout important.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, un expert national doit satisfaire aux critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement:

Expérience professionnelle: une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision équivalentes à celles du groupe de fonctions AD.

Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de l’employeur actuel sur une base permanente ou contractuelle.

Employeur: doit être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter des demandes lorsque l’employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de réglementation), une université ou un institut de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit apporter la preuve d’une connaissance approfondie de la langue de l’UE nécessaire à l’exercice de ses fonctions.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée du détachement, l’expert national reste employé et rémunéré par son employeur et couvert par son système de sécurité sociale (national).

Il exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et est soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités ne peuvent être accordées que si l’expert national remplit les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel affecté dans une délégation de l’Union européenne doit disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Le candidat choisi aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Les candidats doivent envoyer leur candidature selon le **format de CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)) en anglais, en français ou en allemand **uniquement à la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l’UE de leur pays**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission dans le délai fixé par celle-ci.Le CV doit mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,...). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)